



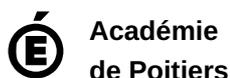
COMMEMORATION DU 8 MAI

publié le 02/05/2013

Comme chaque année, les élèves et personnels du collège sont conviés par le préfet et la municipalité à participer à la cérémonie de commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 qui se déroulera **à 12h mercredi prochain** sur la place de l'hôtel de ville à Secondigny.

Cette participation contribue au **devoir de mémoire** de chacun d'entre nous vis à vis des événements de la 2nde guerre mondiale et marque notre respect envers ceux qui ont combattu de longues années pour la liberté de notre pays.

Les élèves qui souhaitent y participer, quels que soient leurs niveaux de classe, doivent se faire connaître auprès de MME GUERIN.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.